



Changer de nom suite au décès de mon père

Par **mariondo**, le 19/11/2010 à 15:24

Bonjour,

je m'appel Marion et mon père est décédé en avril 2009. je porte son nom et depuis quelque temps mon frère et moi souhaitons changer de nom de famille, en effet nous avons quelques différents avec les parents de mon père et ne souhaitons plus avoir affaire avec eux, ne plus les voir...

je suis majeur, j'ai 20ans et mon frère en a 16.

nous avons "honte" de ce nom de famille qui nous uni a mes grand parents (malgrès les liens du sang qui eux sont inchangeable) nous souhaiterions oublier ce passé et ces personnes en changeant de nom et en prennant celui de notre mère qui est en voit d'extinction.

j'aimerais connaitre les démarche administrative a suivre et de l'aide de votre part...merci a tous

Par **amajuris**, le 19/11/2010 à 15:34

bjr,

vous êtes dans la situation d'une demande de changement de nom pour motifs légitime (nom menacé d'extinction).

c'est une procédure longue et surtout dont le résultat est très incertain.

vous pouvez contacter un avocat spécialisé en droit de la famille mais dès à présent vous pouvez consulter le site <http://vosdroits.service-public.fr> qui explique bien les démarches à effectuées.

cdt